

Autres temps, mêmes moeurs?

Michel Thérien

Numéro 85, printemps 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/45001ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Thérien, M. (1992). Autres temps, mêmes moeurs? *Québec français*, (85), 13–13.

A.Q.P.F.

AUTRES TEMPS, MÊMES MŒURS ?

Au moment où j'écris ce texte, le Québec s'inquiète à juste titre de la santé de sa jeunesse et les pressions se font plus grandes pour que le ministre de la Santé décrète la vaccination contre la méningite, du moins dans les régions particulièrement menacées par la bactérie mortelle. Semblablement, mais d'une façon que je dirais plus endémique encore, les médias s'inquiètent de la santé du français dans les écoles et les collèges et de son enseignement. Deux reproches reviennent sans cesse dans les propos et les analyses rapportés : l'élargissement des discours étudiés - qui réduit d'autant l'importance de la littérature - et le peu de place accordée à l'enseignement formel de la grammaire. L'AQPF s'est officiellement prononcée sur ces deux importantes questions pédagogiques et sociales et les lecteurs et les lectrices du *Québec français* ont pu lire ici même la position de l'AQPF sur l'enseignement de la grammaire et de l'orthographe (n° 72, 1989), de même que celle de l'enseignement de la littérature (n° 84, 1991). Je ne désire pas tant aujourd'hui rappeler ces positions qu'essayer de contextualiser les reproches constamment faits à l'enseignement du français en retournant aux *Insolences du frère Untel* et aux vastes transformations démographiques et curriculaires qui ont marqué l'école québécoise et les collèges depuis la réforme Parent.

Les Insolences du frère Untel

Si l'on n'a pas lu - en leur temps - *les Insolences du frère Untel* (il y a déjà un bon moment qu'elles ont soulevé l'opinion publique), il faudrait le faire pour y apprendre principalement deux choses: il n'y a pas eu d'âge d'or de la maîtrise du français au Québec, du moins pas de l'orthographe (rappelez-vous les orthographes d'« O Canada ! ») pour les jeunes qui fréquentaient les écoles secondaires publiques d'avant la Réforme; l'enseignement de la grammaire - celui auquel il faut supposer qu'on se réfère quand on renvoie à l'école d'avant la Réforme - n'a pas donné tous les fruits qu'on se plaît à lui attribuer, notamment la maîtrise de l'orthographe. La maîtrise de l'orthographe - qui est une des composantes de l'habileté à écrire (importante notamment par la reconnaissance sociale qui lui est attachée) - suppose certes des connaissances métalinguistiques, mais c'est une habileté qui s'acquiert et se développe dans la pratique même de l'écriture. Faire ce constat ne signifie en rien que l'AQPF se satisfait de la situation : elle ne cesse de faire valoir le nombre considérable d'élèves relevant de chaque enseignant et enseignante de français au secondaire et au collégial et se demande qui s'intéresse vraiment à la maîtrise de la langue écrite et de l'orthographe à l'école.

Les transformations démographiques et curriculaires

C'est un truïsmes de dire que la demande accrue de scolarisation qui a marqué les systèmes scolaires occidentaux depuis la fin des années '50 a entraîné de profonds bouleversements à la fois dans les clientèles scolaires et les curricula de formation, du préscolaire à l'université. Sur le premier point, je n'ajouterai rien tant il est communément admis ; le second appelle quelques précisions. À cause des nouveaux besoins sociaux, notamment en main-d'œuvre plus qualifiée, le curriculum s'est considérablement modifié et la scolarité minimale, prolongée jusqu'à la fin du secondaire. La grille-horaire des régimes pédagogiques est allée se complexifiant et la place du français - encore importante - a été réduite. Une étude menée par Bengt Lindfelt et annexée au rapport du Conseil de la langue française (*Principes directeurs pour l'amélioration du français langue maternelle*, 1987) arrive à la conclusion que *ceux qui autrefois quittaient l'école à la fin des études primaires (septième année) étaient autant scolarisés en français que les diplômés du secondaire d'aujourd'hui* (souligné dans le texte), du moins pour ce qui est du temps consacré à l'étude de la langue maternelle. Ceux qui poursuivaient les études secondaires dépassaient dès leur huitième année le nombre d'heures passées en classe de français par les sortants du cégep d'aujourd'hui, compte tenu du fait que le cours collégial compte 180 heures de français (p.94). Parallèlement, les systèmes scolaires ont été amenés à revoir les contenus de chacun des programmes et les approches pédagogiques, à la fois pour répondre aux caractéristiques des nouvelles clientèles et des nouveaux besoins sociaux. Parallèlement aussi, les sciences du langage et les différentes sciences contributives à la pédagogie du français entraînaient d'importantes remises en question. Il ne m'est guère possible d'entrer dans les détails ici, mais ce que j'essaie de montrer, c'est que la problématique de l'enseignement du français ne se pose plus et ne peut plus se poser dans les termes d'avant la Réforme et que les solutions comme les objectifs doivent être conformes à l'ensemble du problème.

Les enseignants et les enseignantes de français sont loin de se satisfaire de la situation ; ils savent ce que représente la pratique de l'enseignement et sont étonnés d'entendre les mêmes diagnostics et de voir proposer les mêmes solutions, souvent si disproportionnés en regard de l'ensemble de la situation.

Autres temps, autres mœurs.

